CARRE, Vve E. A.—
Taxe de 1883, montant à..........$42 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Liberté, Howard et Calliope, désignés comme lots Nos. 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'ilet No. 347; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent, chacun, 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent, ensemble, 63 pieds de face à la rue Liberté sur 128 pieds de profondeur; les lots Nos. 23 et 24 mesurent, ensemble, 64 pieds de face à la rue Liberté sur 128 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Liberté et Euphrosine.

CHARMBURG, ROBERT T.—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Freret, Howard et Erato, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 356; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 7 lignes.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à..........$36 00
Taxe de 1883, montant à.......... 36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 221; le dit lot No. 29 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur de 132 pieds 4 pouces.

CARROLL, J. W.—
Taxe de 1882, montant à..........$114 00
Taxe de 1883, montant à.......... 114 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 190; le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Perdido sur 117 pieds de profondeur.

COLLINS, GEO. W.—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Erato, Carondelet et Clio, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 218; le dit lot No. 24 mesure 35 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 163 pieds.

CLARK, MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Liberté, Howard et Erato, désignée comme une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 349; la dite portion du lot No. 8 mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de 51 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues Liberté et Clio.

CURLEY, Mme MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No. 23 de l'ilet No. 343; le dit lot No. 23 mesure [illegible] pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 107 pieds.

CORDONA, Mme PEDRO.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Cyprès et Julia, désigné comme le lot No. 23 de l'ilet No. 398; le dit lot No. 23 mesure 27 pieds 7 pouces de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 115 pieds 4 pouces; le dit lot No. 23 forme l'encoignure des rues Cyprès et Johnson.

CRANE, W. R.—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Constance, Erato, Gaiennié et Annonciation, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 128 pieds.

CLARK, Mme PHILIP—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julie, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 126; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur 86 pieds de profondeur.

CONNOLLY, JNO., Jr.—
Taxe de 1882, montant à..........$9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julie, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 328; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 129 pieds.

CLARK, Vve JNO. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à..........$47 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Race, Peters et Orange, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 46; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 129 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 180 pieds; les dits lots Nos. 1 à 5 forment l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Race.

GUGGY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$36 00
Taxe de 1883, montant à.......... 36 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Bellechasse, Ste. Thérèse et Tchoupitoulas, désignés comme les Nos. 10 à 14 de l'ilet No. 74; les dits lots Nos. 10 à 14 mesurent 130 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 165 pieds.

CONDON, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasin, Richard et Félicité, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 147; le dit lot No. 8 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Félicité sur une profondeur de 82 pieds.

CONROY, LAWRENCE.—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasin, Orange et Camp, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 150; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 65 pieds.

CAZERATA, SALVADOR—
Taxe de 1883, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Magasin, Melpomène et Camp, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 154; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Magasin sur 130 pieds de profondeur.

COLQUHON, ROSALIE M.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanie, Uranie et Félicité, désignée comme portion de l'ilet No. 206; la dite portion mesure 21 pieds de face sur une profondeur de 81 pieds d'un coté et 85 pieds de l'autre coté.

CARAHER, FRANCOIS M.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Thalie, Constance et Melpomène, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 141; le dit lot No. 6 mesure 22 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds.

CARY, HUGH—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Melpomène, Locust et Terpsichore, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 385; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 97 pieds.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CHICAGO, ST. LOUIS ET NOUVELLE-ORLEANS—
Taxe de 1882, montant à..........$90 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Gaiennié, Pilié et New, désignée comme batture B.

CRESCENT CITY COTTON MFG. CO.—
Taxe de 1882, montant à..........$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés comme lots Nos 16 et 17 de l'ilet No. 46; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 159 pieds.

CRESCENT CITY COTTON MANUFACTURING COMPANY—
Taxe de 1882, montant à..........$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 46; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 45 pieds de face à la rue Thalie sur 159 pieds de profondeur.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 2 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur 94 pieds de profondeur.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, St. Joseph, Tchoupitoulas et North Market, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 53; le dit lot No. 3 mesure 22 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 109 arpents.

CONNOLLY, Mme JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Gaiennié, Camp et Erato, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 156; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 42 pieds de face à la rue Magasin sur 175 pieds de profondeur.

CARTER, Mme ANNA L. ET AUTRES—
Taxe de 1882, montant à..........$54 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanie, Calliope, St. Charles et Clio, désignés comme les lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 184; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 63 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 18 et 19 forment l'encoignure des rues St. Charles et Calliope.

CRAWFORD, ELIZA J.—
Taxe de 1882, montant à..........$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Clio, Dryades et Calliope, désigné comme le dit lot No. 17 de l'ilet No. 254; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 160 pieds.

CLARK, PHILIP.—
Taxe de 1882, montant à..........$9 00
Taxe de 1883, montant à.......... 9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Promenade Triton, Remparts et Calliope, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 276; le dit lot No. 10 mesure 100 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127 pieds.

CARRE, Vve E. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$5 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. 347; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds.

CARRE, Vve E. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désigné comme le lot No. 20 de l'ilet No. 347; le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 127 pieds.

CARRE, Vve E. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 347, les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 63 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds, les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Liberté et Euphrosine.

CARRE, Vve E. A.—
Taxe de 1882 montant à..........$9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Euphrosine, Howard et Calliope, désignés comme les lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 347, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 64 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

CARRE, Mme V. E.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 50
Taxe de 1883, montant à.......... 4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Front, Euphrosine, Locust et Nouveau Canal, désigné comme l'ilet No. 379.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 415; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 2 à 4 mesurent 96 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 415; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Magnolia sur 126 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. & BRO.—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Clio, désignés comme lots Nos. 21 à 24 de l'ilet No. 415; les dits lots Nos. 21 à 23 mesurent 96 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds, le dit lot No. 24 mesure 96 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 24 forme l'encoignure des rues Erato et Clara.

CUNNINGHAM, JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Erato, Clio et Thalie, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 416, les dits lots Nos 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 95 pieds.

CUNVIN, JAMES—
Taxe de 1882 montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Erato, Claiborne et Clio, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 449; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 122 pieds.

CONWAY, JNO. Mr.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Erato et la ligne Jefferson, désigné comme l'ilet No. 567.

CAMPAGNE, PIERRE.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Bassin, Franklin et Melpomène, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 815; le dit lot No. 10 mesure 33 pieds 7 pouces de face à la rue Franklin sur une profondeur de 106 pieds 4 pouces.

COATS, WILLIAM—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Félicité et Howard, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 358; le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à..........$13 20
Taxe de 1883, montant à.......... 13 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Tchoupitoulas, Commerce et Girod, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 31 mesure 25 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 57 pieds 2 pouces d'un coté et 58 pieds 4 pouces de l'autre; le dit lot No. 31 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.

CRESAP, A. B. ET C. M.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Magasin, Julie et Notre Dame, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 124; le dit lot No. 14 mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 80 pieds 8 pouces.

CASHMAN, Mme M. A.—
Taxe de 1882, montant à..........$135 00
Taxe de 1883, montant à.......... 135 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Magasin, Poydras et Lafayette, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 128; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 63 pieds 6 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur de 158 pieds, les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Magasin et Lafayette.

VILLE DE BALTIMORE—
Taxe de 1883, montant à..........$3 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Scott, Pierce, Bank et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 753.

CORNELIUS, C. V. ET F. FITCHER—
Taxe de 1888, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Canal et Gasquet, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 436, le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

CIER, JEAN BAPTISTE—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Commune et Gasquet, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 368, le dit lot No. 2 mesure 22 pieds de face à la rue Gasquet sur 90 pieds 6 pouces de profondeur.

CHAMBURG, R. Y.—
Taxe de 1883, montant à..........$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Liberté, Canal et Gasquet, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 347, le dit lot No. 21 mesure 28 pied de face à la rue Liberté sur une profondeur de 190 pieds.

CHAMBURG, R. Y.—
Taxe de 1883, montant à..........$18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 346, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 10 pieds de face à la rue Liberté et 59 pieds à l'arrière sur une profondeur de 53 pieds.

CHAPMAN, ESTHER, Jr.—
Taxe de 1883, montant à..........$114 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Camp, St. Charles et Commune, désignée comme une portion du lot No. 4 de l'ilet No. 170, la dite portion mesure 17 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 115 pieds d'un coté et 105 pieds de l'autre coté.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.—
Taxe de 1883, montant à..........$450 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Gravier et Passage Commercial, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 172, le dit lot No. 13 mesure 20 pieds 5 pouces de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 14 mesure 19 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 90 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté.

CLAPP, Mme F. SARAH.—
Taxe de 1883, montant à..........$75 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Union et Perdido, désigné comme le lot A de l'ilet No. 229, le dit lot A mesure 32 pieds 11 pouces de face à la rue Union sur une profondeur de 115 pieds d'un coté et 118 pieds de l'autre coté.

COHEN, Mme ANDRE J.—
Taxe de 1883, montant à..........$144 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 168, le dit lot No. 4 mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur de 110 pieds d'un coté et 109 pieds 2 pouces de l'autre coté.

CAMOS, LAURENT—
Taxe de 1883 montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 517, le dit lot No. 13 mesure 32 pieds 8 pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de 133 pieds.

COHEN, Mme ANDRE J.—
Taxe de 1883, montant à..........$144 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 168, le dit lot No. 5 mesure 24 pieds 2 pouces de face à la rue Magasin sur une profondeur de 108 pieds d'un coté et 105 pieds 2 pouces de l'autre coté.

CAMP, Mme CLEMENT J.—
Taxe de 1883, montant à..........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Perdido, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 473; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 121 pieds.

CARL, ELIZER.—
Taxe de 1883, montant à..........20c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désignée comme l'arrière portion des lots Nos. 37, 38 et 39 de l'ilet No. 601; la dite portion mesure 80 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 94 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Lopez, Gasquet et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 656.

DAVIDSON, HENRIETTE.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 3 [illegible]
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Télémaque, Cortez, Bank et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 720.

DWYER, WM.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 20
Taxe de 1883, montant à.......... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 605; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 100 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à..........$2 10
Taxe de 1883, montant à.......... 2 10
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Bank et Palmyre, désignée comme une portion des lots Nos. 13 à 24 de l'ilet No. 629.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Lopez, Bank et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 655.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 832; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 120 pieds de profondeur.

DOHERTY, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à..........$4 20
Taxe de 1883, montant à.......... 4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Jeanne, Bolivar, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 465; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Jeanne sur une profondeur de 122 pieds.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882 montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, Bernadotte, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 832; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Palmyre et St. Patrick.

DE CASTRO, MANUEL—
Taxe de 1882, montant à..........20c
Taxe de 1883, montant à..........20c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Baudin et Bank, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 654; le dit lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Baudin sur une profondeur de 108 pieds.

DRISCOLL, T. ET W.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible] 00
Taxe de 1883, montant à..........[illegible] 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Palmyre et Bank, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 520, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 52 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 102 pieds; les dits lots Nos. 16 et 17 forment l'encoignure des rues Bank et Galvez.

DWYER, WM.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible] 80
Taxe de 1883, montant à..........[illegible] 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 605; le dit lot No. 7 mesure 26 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 114 pieds.

DONOVAN, Vve T.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible] 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Palmyre et Gasquet, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 471; le dit lot No. 17 mesure 27 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 102 pieds, le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Johnson.

DRISCOLL, CORNELIUS—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible] 40
Taxe de 1883, montant à..........[illegible] 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commune, désigné comme le lot No 4 de l'ilet No. 519, le dit lot No. 4 mesure 26 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds.

DRISCOLL, WILLIAM—
Taxe de 1882 montant à..........[illegible] 50
Taxe de 1883, montant à..........[illegible] 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 519; le dit lot No. 5 mesure 26 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds.

DONAHO, Mme SARAH—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible] 40
Taxe de 1883, montant à..........[illegible] 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 519, le dit lot No. 22 mesure 33 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

DEPKE, F. H.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]0c
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]0c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 7 mesure 64 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 128 pieds de l'autre coté.

DAILEY, Mme B.—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible] 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ste. Jeanne, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 3 mesure 32 pieds de face à la rue Ste. Jeanne sur une profondeur de 75 pieds.

DUMESTRE, ALEXANDRE—
Taxe de 1882, montant à..........[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Willow, Perdido et Poydras, désigné comme l'ilet No. 441, le dit [illegible] mesure 14 pieds de face sur une profondeur de 32 pieds.

DUBOS, GABRIELLE—
Taxe de 1882, montant à..........$12 60
Taxe de 1883, montant à.......... 12 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Canal et Gasquet, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 468 le dit lot No. 22 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces.

DUFFY, ANDRE J.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 2 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Cyprès et Lafayette, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 493, le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 62 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à..........$3[illegible]
Taxe de 1883, montant à..........[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 220; le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de [illegible] pieds; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de [illegible] pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à..........$180 00
Taxe de 1883, montant à.......... 180 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 25 à 27 de l'ilet No. 220, les dits lots Nos. 25 à 27 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces.

De BAR, Mme BEN—
Taxe de 1882, montant à..........$30 00
Taxe de 1883, montant à.......... 30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julie et Girod, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 257, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent chaque 63 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 127 pieds.

DWYER, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à..........$42 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Poydras, Tchoupitoulas et Natchez, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 64, le dit lot No. 15 mesure 20 pieds 7 pouces de face à la rue Poydras sur 68 pieds de profondeur.

DROSTE, SEIGFRIED—
Taxe de 1882, montant à..........75c
Taxe de 1883, montant à..........75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 545; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 82 pieds.

DREVILLE, MARIA A.—
Taxe de 1882, montant à..........$2 [illegible]
Taxe de 1883, montant à.......... 2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Cyprès et Lafayette, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 493; le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 63 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à..........$84 00
Taxe de 1883, montant à.......... 84 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Poydras, Peters et Lafayette, désignés comme lots Nos. 7 à 11 de l'ilet No. 16; les dits lots Nos. 7 à 11 mesurent 118 pieds de face à la rue Peters sur 116 pieds de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Girod et Julie, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 218; le dit lot No. 21 mesure 25 pieds de face à la rue Girod sur 127 pieds de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à..........$36 00
Taxe de 1883, montant à.......... 36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 220; le dit lot No. 27 mesure 25 pieds de face à la rue Poydras sur 100 pieds de profondeur.

DOLAN, Mme JNO.—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 436; le dit lot No. 24 mesure 27 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 109 pieds.

DUNN, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 625; le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 118 pieds.

De LANZAC, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 580, le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 102 pieds.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Hagan, les rues Aglaé, Clark et le Chemin Coquillé, désigné comme l'ilet No. 593.

DENOWVION, SUC. A. N.—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Taxe de 1883, montant à.......... 24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 5, les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 46 pieds de face à la rue Front sur 118 pieds de profondeur.

DENOWVION, Vve A. N.—
Taxe de 1882, montant à..........$48 00
Taxe de 1883, montant à.......... 48 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Lafayette et Girod, désignés comme lots Nos. 4 à 7 de l'ilet No. 5, les dits lots Nos. 4 à 7 mesurent 96 pieds 10 pouces de face à la rue Front sur 118 pieds de profondeur.

DAUPHINE, Mme W.—
Taxe de 1882, montant à..........45c
Taxe de 1883, montant à..........45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Clio et [illegible], désigné comme l'ilet No. 594.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Euphrosine, Venus et Lopez, désigné comme l'ilet No. 647.

DOLMAN, J. H.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Venus, Rendon et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 669.

DUNBAR, SARAH JEANNE—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Erato, Liberté et Clio, désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. 324, le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 159 pieds.

DAVIS, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à..........90c
Taxe de 1883, montant à..........90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Erato et Thalie, désigné comme le lot de No. 6 de l'ilet No. 450, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Willow sur une profondeur de 122 pieds.

DRISCOLL, Mme C.—
Taxe de 1882, montant à..........80c
Taxe de 1883, montant à..........80c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Euphrosine, Calliope et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 570, la dite portion mesure [illegible] pieds d'un coté et 223 [illegible] de face sur une profondeur de [illegible] pieds [illegible] et 66 pieds de [illegible] deur de 209 pieds d'un [illegible] l'autre coté.

DOCTOR, PETER—
Taxe de 1883, montant à..........30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido, désignée comme la portion en arrière des lots Nos. 31, 32 et 33 de l'ilet No. 601; la dite portion mesure 15 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 94 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Bassin, Gravier et Commune, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 209, le dit lot No. 25 mesure 19 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 55 pieds.

DOOSEY, Mme THERESA, VEUVE DE ROBERT RUNNELS—
Taxe de 1883, montant à..........$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Palmyre et Commune, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 423, le dit lot No. 7 mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 25 pieds.

DUPUY, JEAN—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 304, le dit lot No. 6 mesure 25 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 121 pieds d'un coté et 123 pieds de l'autre coté.

DOYLE, Mlle BRIDGET—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 474, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds.

DOYLE, Mlle BRIDGET—
Taxe de 1883, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Perdido, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 474; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à..........$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Julie et Girod, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 218, le dit lot No. 25 mesure 29 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 116 pieds.

DUPEIRE, Mme SUZANNE—
Taxe de 1883, montant à..........$14 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Delord, Camp et Poeyfarré, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 159, le dit lot No. 19 mesure 25 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds.

DONOHUE, ANDRE—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Taxe de 1883, montant à.......... 12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, St. Joseph, Carondelet, et Cercle Tivoli et la promenade Triton, désigné comme le lot 8 de l'ilet No. 210, le dit lot 8 mesure 32 pieds de face à la rue St. Joseph sur une profondeur de 64 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à..........$11 22
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Poeyfarré, Magasin et Delord, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. 136; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent ensemble 100 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 56 pieds; les dits lots Nos. 14 et 15 forment l'encoignure des rues Constance et Poeyfarré.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1883, montant à..........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Calliope, Magasin et Poeyfarré, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 137; le dit lot No. 15 mesure 11 pieds de face à la rue Poeyfarré sur une profondeur de 97 pieds.

DUNN, Vve JNO.—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Taxe de 1883, montant à.......... 24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Poeyfarré et Annonciation, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 68, le dit lot No. 1 mesure 26 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 47 pieds d'un coté et 38 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 2 mesure 64 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 47 pieds.

DAVIDSON, HENRIETTE—
Taxe de 1882, montant à..........$120 00
Taxe de 1883, montant à.......... 120 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Calliope, Magasin et Poeyfarré, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 137; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 137 pieds de face à la rue Magasin sur 108 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Magasin et Poeyfarré.

DEL BONDIO, FRED.—
Taxe de 1883, montant à..........$48 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Magasin, Race et Camp, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 151; le dit lot No. 16 mesure 64 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

DEL BONDIO, F. L.—
Taxe de 1883, montant à..........$30 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Gaiennié, Tchoupitoulas et Erato, désignés comme les lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 47; les dits lots Nos. 10, 11 et 12 mesurent 85 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de [illegible] pieds, le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Peters et Erato.

DUNN, Vve JNO.—
Taxe de 1882, montant à..........$30 00
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Peters, Gaiennié, Tchoupitoulas et Calliope, désignés comme lots No. 7, 8 et 9 de l'ilet No. 48, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent chaque 37 pieds de face à la rue Calliope sur 96 pieds de profondeur; le dit lot No. 9 mesure 32 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 116 pieds de profondeur, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Calliope.

DUNN, Vve JOHN—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Taxe de 1883, montant à.......... 24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pearl, Delord, Tchoupitoulas et Calliope, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 50, le dit lot No. 1 mesure 42 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 90 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Delord.

DORAN, DANIEL—
Taxe de 1883, montant à..........$15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Melpomène, désignés comme les lots No. 2 et 3 de l'ilet No. 102; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble 55 pieds 8 pouces de face sur une profondeur de 127 pieds.

DEL BONDIO, F. L.—
Taxe de 1883, montant à..........$60 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robin, Magasin, Race et Camp, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 151, le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 123 pieds 10 pouces, le dit lot No. 2 mesure [illegible] pieds [illegible] pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de 128 pieds, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Camp et Robin.

De BAR, B. R.—
Taxe de 1882, montant à..........$7 20
Taxe de 1883, montant à.......... 7 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Thalie, St. Thomas et Melpomène, désignée comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 29, le dit lot No. [illegible] mesure 20 pieds de face à la rue St. Thomas sur [illegible] pieds de profondeur.

D'ARCY, Vve JAMES—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Constance, Robin et Magasin, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Robin sur une profondeur de 128 pieds.

SŒURS DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Taxe de 1883, montant à.......... 24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasin, Orange et Camp, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 9 mesure 50 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Magasin et Orange.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882, montant à..........$10 80
Taxe de 1883, montant à.......... 10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Erato, Dryades et Thalie, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 252, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 120 pieds.

DEMONTROSER, C. F.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Taxe de 1883, montant à.......... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Félicité et Howard, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 353, le dit lot No. 7 mesure 63 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 72 pieds.

DALLA SUC, JEAN—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Erato, Peters et Gaiennié, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 27, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 42 pieds de face à la rue Gaiennié sur une profondeur de 106 pieds.

DIBBLE, H. C.—
Taxe de 1882, montant à..........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, Gaiennié, Tchoupitoulas et Erato, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 47, le dit lot No. [illegible] mesure 27 pieds de face à la rue Erato sur [illegible] pieds de profondeur.

SŒURS DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à..........$9 60
Taxe de 1883, montant à.......... 9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasin, Orange et Camp, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 150; le dit lot No. 13 mesure 15 pieds 3 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 160 pieds.

SŒURS DE CHARITE DE ST. VINCENT DE PAUL—
Taxe de 1882, montant à..........$9 60
Taxe de 1883, montant à.......... 9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Race, Magasin, Orange et Camp, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 150, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 160 pieds.

DOWLING MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Melpomène, St. Charles, Terpsichore et Carondelet, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 210; le dit lot No. 24 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 110 pieds.

DERBES, Mme ALEX.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Prieur, l'Avenue Carrollton, et les rues Gasquet et Palmyre, désignée comme portion de l'ilet No. 757.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi quelles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 29ème jour de Novembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Clio, Broad et Erato, désigné comme l'ilet No. 593.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Venus, Broad et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 597.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Venus, Dupré et Euphrosine, désigné comme la moitié de l'ilet No. 617.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Calliope, Dupré et Clio, désigné comme l'ilet No. 619.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882 montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dupré, Euphrosine, Gayoso et Vénus, désigné comme un demi de l'ilet No. 622.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..........15c
Taxe de 1883, montant à..........15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Calliope, Lopez et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 646.

LEWIS, G. W.—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain demi ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Aglaé, Lopez et le Chemin Coquillé, désigné comme la moitié de l'ilet No. 612.

LEVY, ISAAC—
Taxe de 1882, montant à..........$15 00
Taxe de 1883, montant à.......... 15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 23 mesure 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 168 pieds.

LYONS, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à..........$21 60
Taxe de 1883, montant à.......... 21 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Girod et Lafayette, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 126, le dit lot No. 12 mesure 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 162 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Girod.

LAGAN, CHAS. H.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Erato, Thalie et Annonciation, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 117, le dit lot No. 22 mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 185 pieds 9 pouces.

LEA, JAS. N.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Erato, Thalie et Annonciation, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 25 mesure 21 pieds de face à la rue Erato sur une profondeur de 187 pieds.

LOUISIANA AND NEW ORLEANS ICE COMPANY—
Taxe de 1883, montant à..........$96 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré, désignés comme les lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 28, 29, 30 et 31 de l'ilet No. 131, les dits lots Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 28, 29, 30 et 31 mesurent ensemble 126 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 258 pieds 8 pouces; les dits lots forment l'encoignure des rues Constance et Delord.

LEFEBRE, E. M.—
Taxe de 1883, montant à..........$15 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julie, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 234, le dit lot No. 18 mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces.

LEE, WM.—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Cyprès et Lafayette, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 480; le dit lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue Claiborne sur 128 pieds de profondeur; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Claiborne et Cyprès.

LYNCH, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Taxe de 1883, montant à.......... 12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 476; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Bolivar sur 109 pieds de profondeur.

LYNCH, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Taxe de 1883, montant à.......... 1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 476; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur 109 pieds 9 pouces de profondeur.

LAZARUS, HENRI L.—
Taxe de 1882, montant à..........$36 00
Taxe de 1883, montant à.......... 36 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, St. Charles, Melpomène et Carondelet, désignée comme une portion du lot No. 6 de l'ilet No. 211, la dite portion mesure 35 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 101 pieds 3 pouces.

LAZARUS, [illegible]—
Taxe de 1882, montant à..........$6 00
Taxe de 1883, montant à.......... 6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, St. Charles, Melpomène et Carondelet, désignée comme une portion du lot No. 6 de l'ilet No. 211; la dite portion mesure 15 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 85 pieds.

LEE, THOS. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$24 00
Taxe de 1883, montant à.......... 24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Perdido et Union, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 263; le dit lot No. 12 mesure 71 pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 38 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Dryades et Union.

LANCASTER, Mme J. W.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Taxe de 1883, montant à.......... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 499, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151 pieds.

LAUGHLIN, JOHN.—
Taxe de 1883, montant à..........$9 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré, désignés comme lots Nos. 32 et 33 de l'ilet No. 121; les dits lots Nos. 32 et 33 mesurent ensemble 51 pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de 116 pieds.

LEVY, SAMUEL.—
Taxe de 1883, montant à..........$21 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Erato, Magasin et Thalie, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 157, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

LENGSFIELD, Mme REGINA E., EPOUSE DE LEOPOLD LEVY—
Taxe de 1883, montant à..........$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Carondelet, la Promenade Triton et les rues Baronne et Calliope, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 277, le dit lot No. 30 mesure 25 pieds de face à la rue Baronne sur 192 pieds de profondeur.

LOTZ, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à..........$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Thalie, Franklin et Erato, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 314, le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 97 pieds.

LENA, A.—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Taxe de 1883, montant à..........60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 625, les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 56 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds.

LOTZ, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à..........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Thalie, Franklin et Erato, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 314, le dit lot No. 16 mesure 23 pieds de face à la rue Franklin sur 97 pieds de profondeur; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Franklin et Thalie.

LESTODIN, COLIN—
Taxe de 1883, montant à..........$10 86
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Liberté, Franklin et Pensacola Landing, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 347, le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face au Pensacola Landing sur une profondeur de [illegible] pieds d'un coté et 127 pieds de l'autre coté.

LOWELL, Mme A.—
Taxe de 1883, montant à..........$180 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, St. Charles, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 171; le dit lot No. 3 mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 115 pieds de l'autre coté.

LAGUAITE, Vve J. B.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Gasquet, désignée comme une portion des lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 404; la dite portion mesure 15 pieds 2 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds.

LAGUAITE, Vve M. E.—
Taxe de 1882, montant à..........$3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et Gasquet, désignée comme une portion des lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 404; la dite portion mesure 15 pieds 2 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds.

LYNCH, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à..........$12 00
Taxe de 1883, montant à.......... 13 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Claiborne, Palmyre et Commune, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 433, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent, chaque, 26 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 105 pieds.

LANGLES, JEAN ET ADRIAN FRECHOUX—
Taxe de 1882, montant à..........60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Génois, Vénus, Télémaque et Euphrosine, désigné comme l'ilet No. 719.

LUCY, Mme ELINOR McMANUS—
Taxe de 1883 montant à..........$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Julie désigné comme le lot No. 22 de l'ilet No. 309, le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de 128 pieds.

LATTIMER, CATH. F.—
Taxe de 1882, montant à..........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Broad, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 605, le dit lot No. 22 mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 100 pieds.

LUCKETICH, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 629, le dit lot No. 11 mesure 1 pieds 8 pouces de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds.

LUCKETICH, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Bank et Palmyre, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 629, le dit lot No. 12 mesure 81 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de [illegible] pieds, le dit No. 12 forme l'encoignure des rues Bank et Dupré.

LEVY, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à..........30c
Taxe de 1883, montant à..........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Baudin et Bank, désigné comme lot No 14 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No 14 mesure 33 pieds de face à la rue Baudin sur une profondeur de 108 pieds.